

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VÉRIFIER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

en cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

phacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

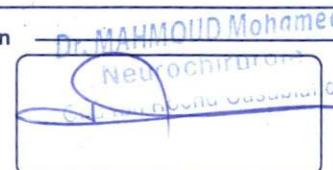
Autres

704973
Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9962 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : SAHRANE Moustapha
 Nom & Prénom : DB. Néma Bloc 4^e / u^e 268
 Date de naissance : 07/07/1961 à Casablanca
 Adresse : Cité Y Hassan
 D.N. : 0602041882 Total des frais engagés : 877,50 Dhs
 Tél. : 0602041882

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/01/2022

Nom et prénom du malade : Hayat Enouski Age: 50 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hématome intraparenchymateux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/01/2022			C.G	Dr. MAHMOUD MOUSSA Néurochirurgien Centre Universitaire de Tunis

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/01/2022	CLD. TSHv + TD TABAT - AUT U + CEE : 17920 BFT. INV	877,50

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 035533411	G 21433552 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Ministère de la Santé
C.H.U Ibn Rochd - Casablanca

Quittance
Hôpital Ibn Rochd

Formation : *Naskhi Hayat*

Reçu de M : *Unité de Soins*

La somme de : *200.000*

N° 642701

le *22-01-22*

Signature du
Régisseur et Cachet

NATURE DE LA RECETTE	SOMME
<i>CHF. TSHUJ. T3</i>	
<i>ASAT ALD. 1</i>	
<i>ca 21.717</i>	
<i>BH. 5118</i>	
Total	<i>377.12</i>



BILLET D'EXAMEN

Date : 22/01/2022

Prénoms - Nom du malade : Hayat Emourkhi
Service : Service N° d'admission :

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
NFS - Pg Bilan d'hémostase : TP - TCA - fibrinogène BHE: Na ⁺ , K ⁺ , ure - acot glycémie	

Dr. E. Olave NSE
Le Médecin traitant
CHU Ibn Rochd - Casablanca
Chirurgie

Dr. MAHMOUD Mohamed
Neurochirurgie
Centre Neuro Chirurgical

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30
Fax : 05 22 29 94 83

Casablanca Le 22/01/2022

Nom et prénom

: ENNOUSKI HAYAT

TDM CEREBRALE

TECHNIQUE :

Acquisition hélicoïdale sans injection de produit de contraste.

RESULTAT : Artefacts en spirale du diaphragme

- Petit hématome intra parenchymateux arrondi, capsulaire droit mesurant 6mm de diamètre.
- Structures médianes en place.
- Système ventriculaire de morphologie normale.
- Citernes de la base libres.
- Fosse cérébrale postérieure sans anomalie.

CONCLUSION :

- Aspect TDM d'un petit hématome intra parenchymateux capsulaire droit.

Dr Mekouar



Date du prélèvement : 22/01/2022 à 19:21
Code patient : 220122-0168
Né(e) le : 11/10/1971 (50 ans)



Mme Hayat ENOUSKI
Dossier N° : 220122-0168
Prescripteur : CHU IBN ROCHD

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : HORIBA Medical ABX PENTRA)

"Les valeurs de référence sont en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :	5,05	M/mL	(3,90-5,40)
Hémoglobine :	14,6	g/dL	(12,0-15,6)
Hématocrite :	42,0	%	(35,5-45,5)
VGM :	83	f..	(80-99)
TCMH :	29	pg	(27-34)
CCMH :	34,8	g/dL	(28,0-36,0)
 Leucocytes :	 15 100	/nm3	(3 900-10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	63	%	
Soit:	9 513	/nm3	(2 000-7 500)
Lymphocytes :	18	%	
Soit:	2 718	/mm3	(1 000-4 000)
Monocytes :	16	%	
Soit:	2 416	/mm3	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	3	%	
Soit:	453	/nm3	(0-600)
Polynucléaires Basophiles :	0	%	
Soit:	0	/mm3	(0-150)
 Plaquettes :	 256 000	/nm3	(150 000-450 000)

Commentaire :



HEMOSTASIE

Temps de Quick Patient:	20,0	sec.	
Temps de Quick Témoin:	13,0	sec.	
Taux de Prothrombine (Réactif STAGO – Technique chronométrique)	54	%	(70–120)
INR :	1,55		
 TCK Temps patient (Réactif STAGO – Technique Chronométrique)	46,9	sec.	
TCK Temps témoin (Réactif STAGO – Technique chronométrique)	30,0	sec.	
TCK Ratio patient/témoin	1,56		(<1,20)
 Fibrinogène (Technique chronométrique (Stago))	7,11	g/L	(2,00–4,60)

BIOCHIMIE SANGUINE

Sodium (Na) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte))	137	mmol/L	(135–145)
Potassium (K) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte))	5,32	mmol/L	(3,50–5,10)
Urée (Dosage enzymatique – minidray BS-380)	0,35	g/L	(0,10–0,50)
	5,83	mmol/L	(1,67–8,33)
Créatinine (Dosage enzymatique – minidray BS-380)	8,3	mg/L	(3,0–11,0)
	73,5	μmol/L	(26,6–97,4)
Glycémie à jeun (Glucose oxidase-Peroxidase (GOD-POD) – minidray BS-380)	0,97	g/L	(0,70–1,10)
	5,38	mmol/L	(3,89–6,11)

Consensus :

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)

Validé par : Dr. BAHMANI Fatima Zohra



MME ENOUSKI HAYAT

Référence de la demande: D20220123187

Code Patient : D20220123187

Prélèvement du : 23-01-2022

Edition le 23-01-2022

Service : ACCUEIL DES
URGENCES (SUC)

Num d'admission : Q642701

Médecin :

Page 1 / 2

Compte Rendu d'Analyse

HEMOSTASE

Temps de Quick Patient: 13.9 sec.
(Chronométrique)

Taux de Prothrombine 76 % (70-140)

TCA Temps témoin 28.0 sec.
(Chronométrique)

TCA Temps patient 42.4 sec. (23.0-33.0)
(Chronométrique)

Valeur normale : TCA témoin +/- 5

Fibrinogène 9.19 g/L (2.00-4.00)
(Chronométrique (von Clauss))

Sous réserve des informations fournies

INR 1.15 (2.00-4.00)

Facteur V

En cours

Conclusion

Hypocoagulabilité insuffisante

Ce dossier a été imprimé en partie

Demande validée par : Dr MAATAOUI BELABBES HAJAR

MME ENOSQKI HAYAT

Date de naissance :

N° de la demande: 2201230195

Saisie le 23-01-2022 14:35

Code Patient : 2201230195

Prélèvement du : 23-01-2022

Edition le 23-01-2022

Service : ACCUEIL DES
URGENCES (SUC)

N° d'admission : Q642701

Dr

Compte Rendu d'Analyse

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Potassium (K) (Potentiométrie indirecte)	3.4	mEq/L mmol/L	(3.5-5.0) (3.5-5.0)
Magnésium plasmatique (Enzymatique)	23.0	mg/L mmol/L	(16.0-26.0) (0.66-1.07)
Calcium (Colorimétrique (Arsenaso III))	91	mg / L 2.28 mmol / L	(84-102) (2.10-2.55)
ASAT (aspartate aminotransferase) (IFCC)	23	UI/L	(5-34)
ALAT (Alanine Aminotransferase) (IFCC)	21	UI/L	(0-55)
CRP (Protéine C-Réactive) (Immuno - turbidimétrie)	279.0	mg/L	(0.0-5.0)

BILAN ENDOCRINIEN Echantillon sérique

TSH (Chimiluminescence)	12.30	mUI/l	(0.35-4.94)
T3 Libre (Chimiluminescence)	2.0	ng/l pmol/l	(1.7-3.7) (3-6)